



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

---

## Analyse des procédures de passation de marchés publics

### Date de l'analyse:

19.07.2025

### Titre du projet du marché:

N12.80 MP-210073 - Réf. Viaduc de Matran + PI CFF - Remplacement de l'ouvrage PI CFF, prestations d'APR et DLT pour les phases AP à 53 (ID 11257)

### Forme / genre de mise en concurrence:

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

### ID du projet:

#19974

### N° de la publication SIMAP:

#19974-01

### Date de publication SIMAP:

18.07.2025

### Adjudicateur:

Office fédéral des routes OFROU, Division Infrastructure routière Ouest, filiale Estavayer-le-Lac

N12.80 MP-210073 - Réf. Viaduc de Matran + PI CFF ID 11257 (ne pas ouvrir)

Place de la Gare 7

1470 Estavayer-le-Lac - Suisse

+41 58 461 87 11

marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

### Organisateur:

Office fédéral des routes OFROU, Division Infrastructure routière Ouest, filiale Estavayer-le-Lac

N12.80 MP-210073 - Réf. Viaduc de Matran + PI CFF ID 11257 (ne pas ouvrir)

Place de la Gare 7

1470 Estavayer-le-Lac - Suisse

**Inscription:**

-

**Visite:**

Pas de visite prévue

**Questions:**

22.08.2025, sur simap

**Rendu documents:**

12.09.2025 23h59, le timbre postal fait foi.

Dossier complet sur support papier (deux exemplaires) et numérique sur deux clés USB

**Rendu maquette:**

Pas de maquette à rendre

**Type de procédure:**

Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux

**Genre de prestations / type de mandats:**

CPV principal

71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Spécialité engagée : GC

**Description détaillée des prestations / du projet:**

Le PI CFF de Matran se situe sur la N12 entre les jonctions de Matran et Fribourg. Son état général est identifié en note 4, à savoir mauvais.

Un projet de réfection d'ouvrage est en cours d'étude sur les viaducs de Matran situés à proximité de l'ouvrage CFF et il est anticipé une coordination entre ces deux projets pour limiter les impacts sur les usagers avec deux chantiers sur des ouvrages à proximité.

Les études et inspections réalisées à ce jour montrent la nécessité d'un remplacement de l'ouvrage PI CFF. Les travaux de remplacement de l'ouvrage PI CFF seront réalisés avec maintien de trafic routier et ferroviaire (opération coup de poing pour le remplacement de l'ouvrage).

Le présent marché concerne seulement le PI CFF, à savoir les prestations des phases 32 (AP) à 53 selon la norme SIA 103.

**Communauté de mandataires:**

Admise.

**Sous-traitance:**

Admise, maximum 50 %.

**Mandataires préimprimés:**

Les bureaux préimprimés (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.

La société retenue comme BAMO dans le cadre d'un appel d'offres en cours de procédure sera exclue dans le cadre de ce présent marché.

**Comité d'évaluation ou Jury:**

L'OFROU est lié par son propre manuel sur les marchés publics, art. 10.2.3.1, qui garantit des objectifs similaires à la SIA 144.

**Conditions de participation:**

-

**Critères d'aptitude:**

- Capacité technique du soumissionnaire
- Capacité économique et financière du soumissionnaire
- Aptitudes et disponibilités des personnes-clés

**Critères d'adjudication / de sélection:**

C1 PERSONNES-CLÉS : QUALIFICATION PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DU PROJET -  
C1.1 Chef de projet 25%

C1 PERSONNES-CLÉS : QUALIFICATION PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DU PROJET -  
C1.2 Spécialiste K 15%

C2 ANALYSE DES TÂCHES, DES RISQUES ET DE LA DURABILITÉ, PROPOSITION DE  
MARCHE À SUIVRE, CONCEPT DE GESTION DE LA QUALITÉ, PLAUSIBILITÉ DE  
L'OFFRE, CARACTÈRE INNOVANT 35%

C3 PRIX 25%, méthode T200

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

**Indemnités / prix:**

Aucune

# Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

## Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et/ou un descriptif exhaustif des prestations, ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA (2022) et à l'art.21a OMP (1995) ou l'art. 14 LMP/AIMP (2019).
- La pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les délais sont corrects.
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre ne sont pas mentionnées, c'est par défaut l'art. 11 al. 1 LDA qui s'applique.
- L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144 (2022).

## Manques de l'appel d'offres:

-

## Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.
- L'OMPr constate que la société retenue comme BAMO dans le cadre d'un appel d'offres en cours de procédure sera exclue dans le cadre de ce présent marché. L'adjudicataire du marché cité n'est pas encore connu, les bureaux concernés n'ont donc pas de moyen de savoir s'ils sont admis ou exclus de la présente procédure.

## Évaluation de l'OMPr:



---

**s i a**

société suisse des ingénieurs et des architectes  
coordination romande

**CRAIA**

Conférence Romande des Associations,  
d'Ingénieurs et d'Architectes